



# CONCERTATION PREALABLE DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) DE LA BASSEE-VOULZIE

11-03-2025  
Nogent-sur-Seine



## CHIFFRES CLÉS



**111 000**  
habitants



**132**  
communes



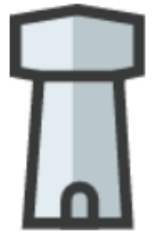
**2 000**  
km de réseau



**6 600 000**  
m<sup>3</sup> d'eau produits par an



**67**  
captages



**155**  
réservoirs

# Nos 5 grands enjeux



Assurer aux **USAGERS** un service optimum

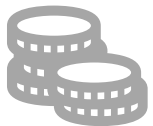
- en pilotant et contrôlant la gestion des exploitants (DSP- Régie)
- en définissant un prix de l'eau le plus juste en conservant 3 zones de prix



Protéger la **RESSOURCE EN EAU**, maîtriser une eau de qualité



Mettre en place une **STRATÉGIE** de gestion patrimoniale efficiente



Garantir **L'ACCÈS** aux subventions



Bénéficier d'une **INGÉNIERIE** commune et de qualité



## Objectif poursuivi

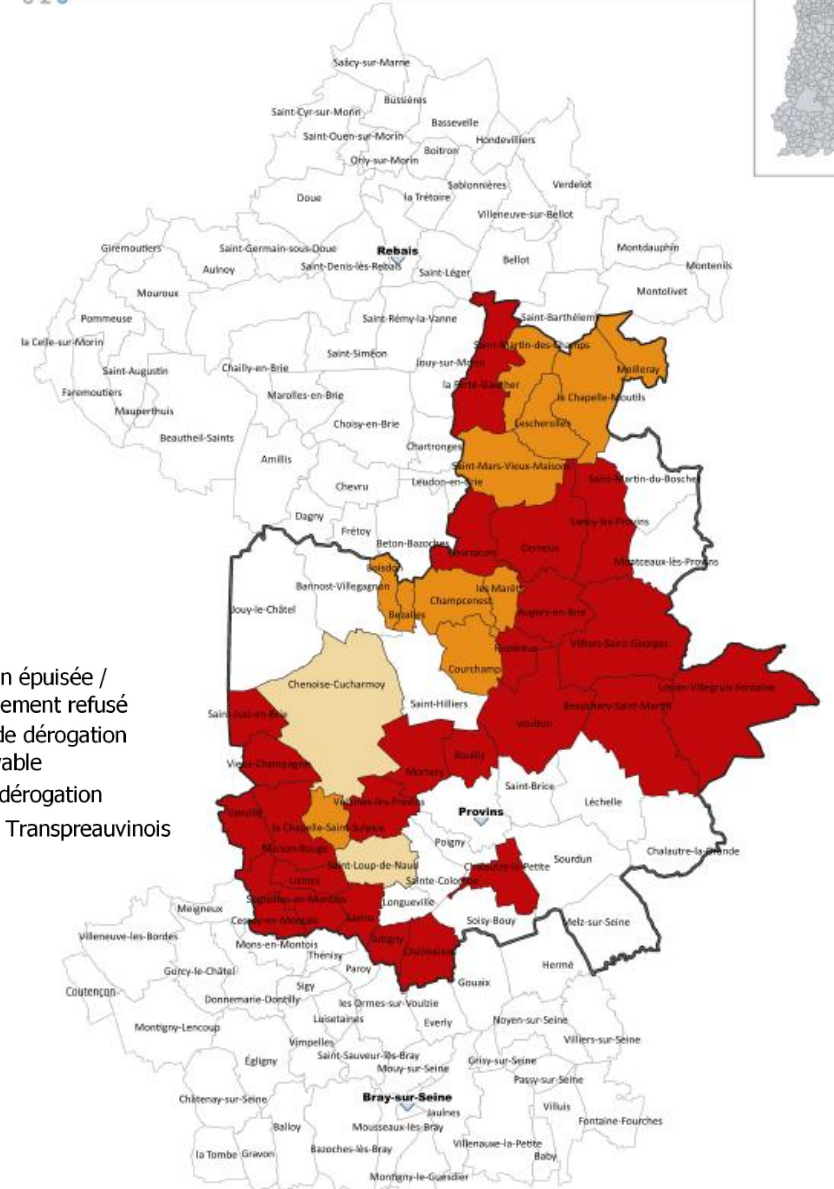
Projet de **RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ** de l'eau distribuée et de **SÉCURISATION** de l'alimentation en eau

Interconnexion de 58 communes – 49 000 habitants

➔ Répondre au problème de qualité de l'eau distribuée, non-conformités (nitrates et pesticides) pour **40 des 58 communes** soit 21 000 habitants

➔ Fournir l'eau potable en quantité suffisante pour faire face aux besoins actuels et futurs pour les 58 communes

- Dérogation épuisée / Renouvellement refusé
- Absence de dérogation ou irrecevable
- Première dérogation
- Périmètre Transpreauvinois

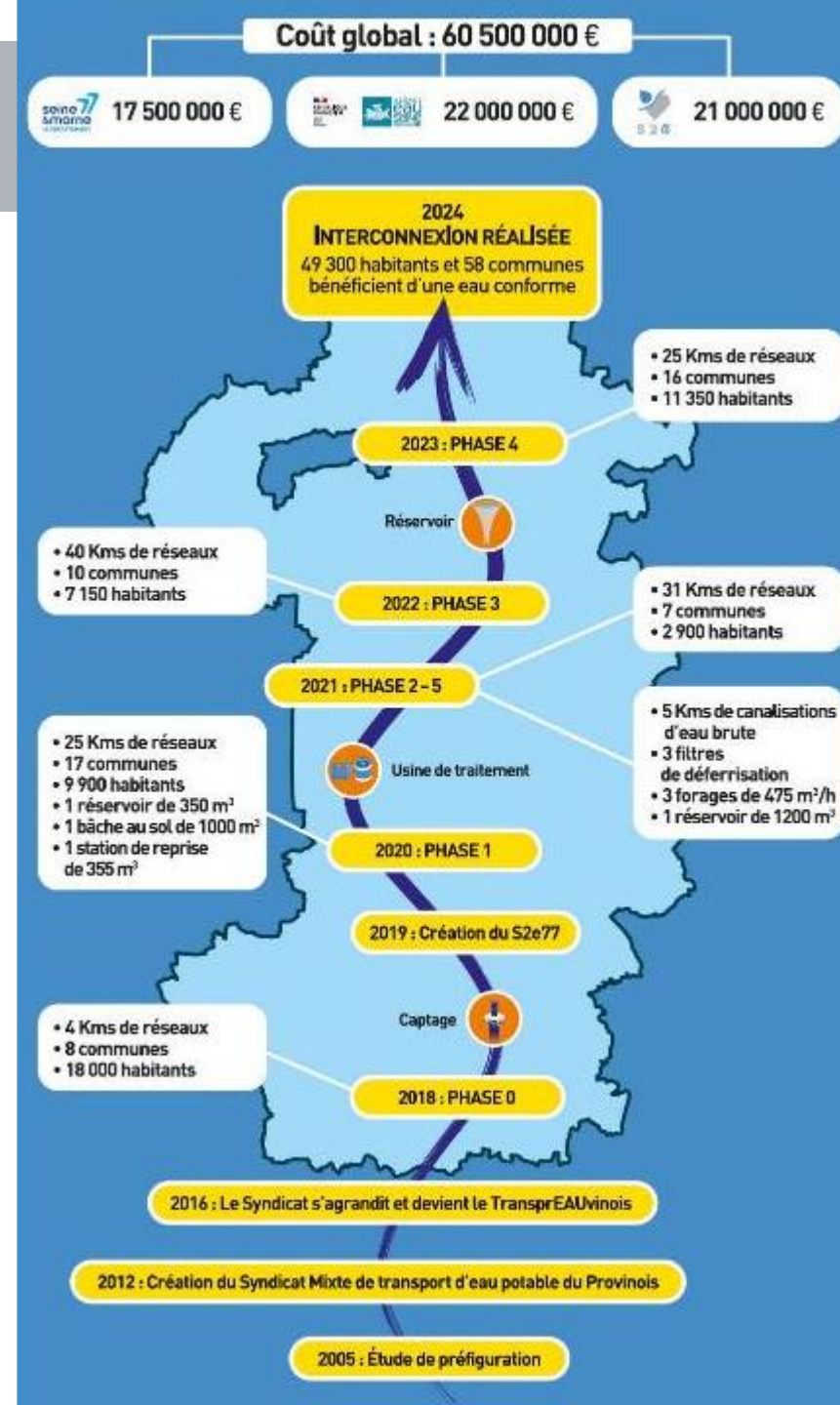


## Interconnexion opérationnelle en 2024

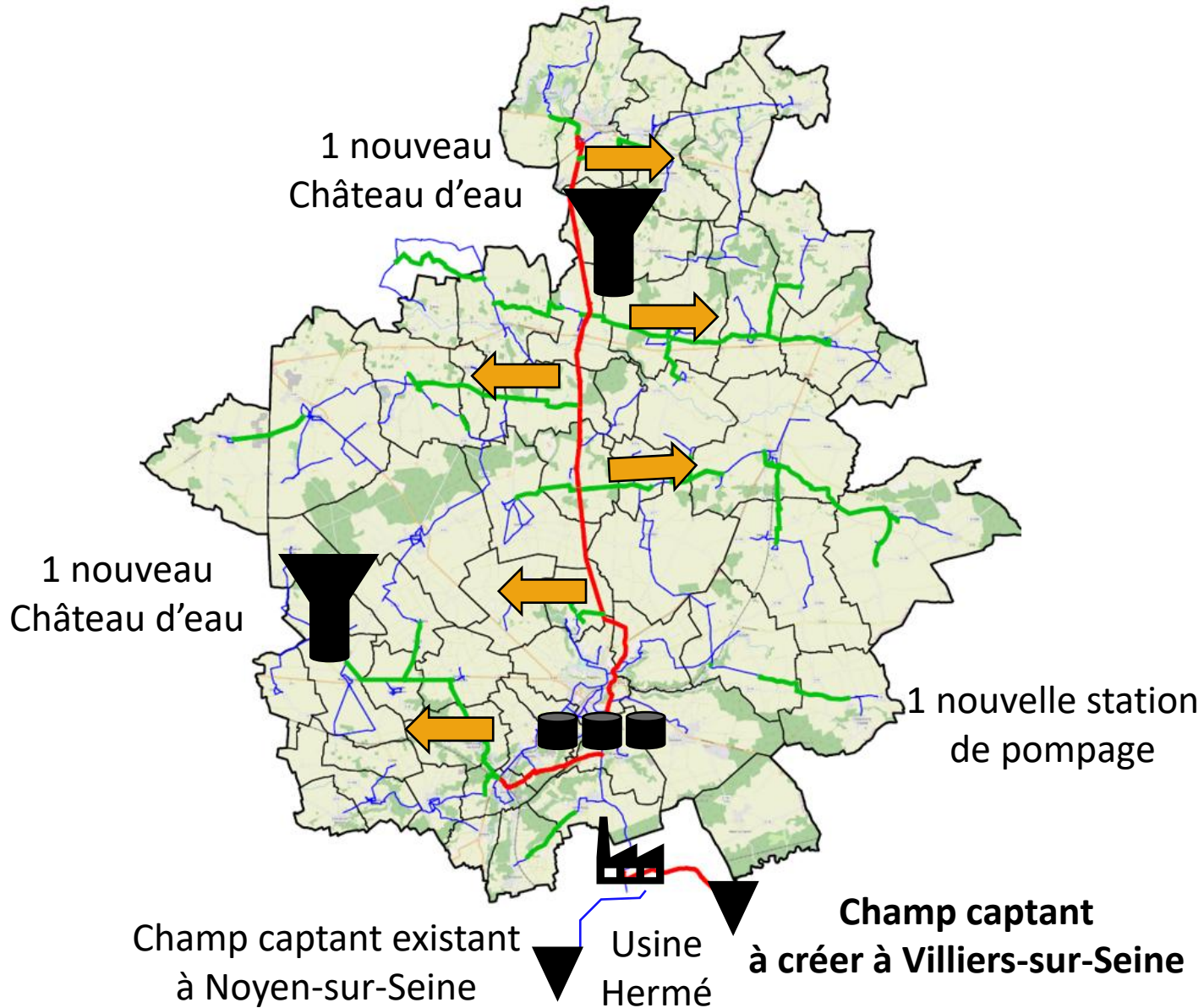


4 années de travaux pour réaliser :

- 145 km de réseau
- 2 châteaux d'eau : *Maison Rouge et Courtacon*
- 1 réservoir au sol : *Hennepont-Provins Poigny*
- 10 stations de pompage
- 1 nouveau champ captant : *Villiers-sur-Seine*
- 1 extension de l'usine de traitement : *Hermé*



# Fonctionnement



1 axe de transport  
Nord – Sud

Des axes secondaires  
Est – Ouest

Des nouveaux ouvrages de  
stockage

Des ouvrages secondaires de  
comptage, reprise, stockage

# Le transprEauvinois : Les besoins en eau

2 Champs captant alimentent en eau le TransprEauvinois pour un **prélèvement annuel autorisé de 3 160 000 m<sup>3</sup>** répartis comme suit :

- Le **Champ captant de Noyen sur Seine** – Le chêne de la Feuchelle (créé en 1990) pour **1 700 000 m<sup>3</sup>** prélevé dans la nappe des Alluvions de la Bassée et dans la nappe de la Craie
- Le **Champ captant de Villiers sur Seine** – Champvalon (créé en 2019) pour **1 460 000 m<sup>3</sup>** prélevé dans la nappe des Alluvions de la Bassée et dans la nappe de la Craie

Champ captant	Forage	Débit (m <sup>3</sup> /h)	Volume Journalier (m <sup>3</sup> /jour)	Prof. (m)	Nappe captée répartition Craie/alluvions
Noyen sur Seine – Le Chêne de la Feuchelle	P1	145	4 660	30	80 % Alluvions
	P2	75		30	75 % Craie
	P3	70		30	70 % Craie
	F3	60		15	85 % Alluvions
Villiers sur Seine - Champvallon	F1	205	5 040	25	100 % Craie
	F2	175		25	100 % Craie
	F3	95		25	100 % Craie

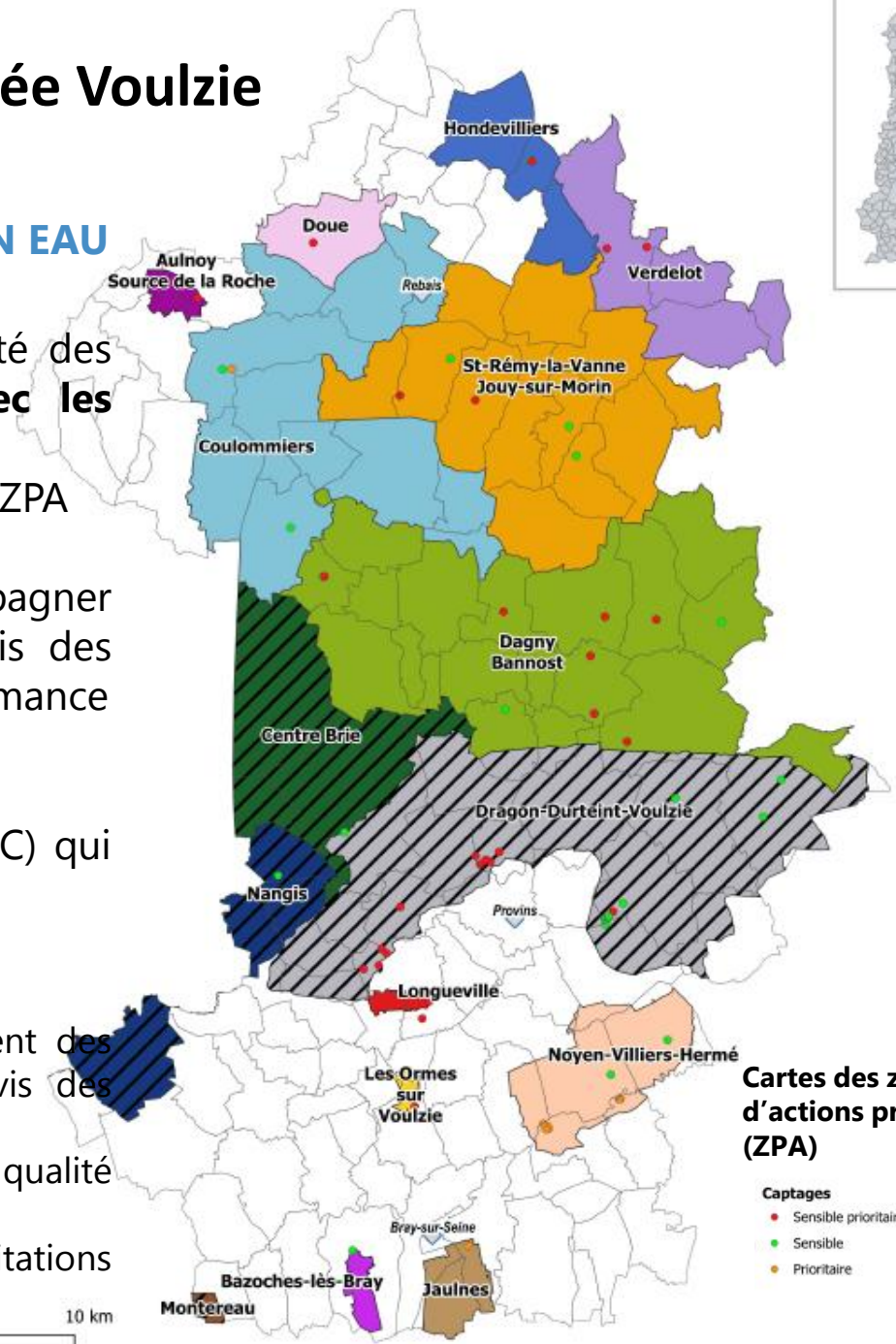


# Le S2e77 et les Enjeux du SAGE de la Bassée Voulzie



Le S2e77 mène une politique active de **PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU**

- Préserver la qualité des ressources existantes et reconquérir la qualité des ressources dégradées : **un engagement fort en partenariat avec les acteurs, notamment agricoles**
  - Via le CTEC : Mettre en œuvre les plans d'actions sur les AAC et les ZPA
  - Via une démarche participative portée dans le cadre d'une thèse :  
Il s'agit d'un projet de recherche-action destiné à mobiliser et accompagner les agriculteurs dans la reconquête de la qualité de l'eau vis-à-vis des pesticides : vers une logique d'objectifs de résultats et de multi-performance
- Objectifs à venir :
  - Déployer un **nouveau contrat de territoires eau et climat** (CTEC) qui pourrait :
  - intégrer des MAEC et/ou un PSE pour 6 années
  - S'inspirer des 1ers résultats attendus de la thèse :
    - Des références scientifiques sur la mobilisation et l'accompagnement des agriculteurs pour la reconquête de la qualité des nappes vis-à-vis des pesticides dans les AAC.
    - Une méthode d'engagement basée sur une logique de résultats de la qualité de l'eau vis-à-vis des pesticides.
    - Un outil d'évaluation de la multi-performance pour les exploitations concernées par la protection des nappes.



**Cartes des zones d'actions prioritaires (ZPA)**

**Captages**  
 ● Sensible prioritaire  
 ● Sensible  
 ● Prioritaire



## L'ENJEU QUALITÉ DE L'EAU suite à la révision des normes de l'ARS :

- Obligation d'analyser les **PFAS** au 1<sup>er</sup> janvier 2026 : **Pas de problématique relevé sur le périmètre du S2e77 à ce jour**
- **Intégration au contrôle sanitaire des métabolites de pesticides de la Chloridazone et du Chlorothalonil :**

De nouvelles non-conformités sont relevées et **22 390 habitants soit 20 % des habitants qui vont voir leur eau potable devenir non conforme** sans dépasser les seuils de la restriction d'usage.

A ce jour, les forages de Jaulnes, Hermé, Villuis, Villenauxe la Petite et Baby sont concernés. La construction d'usine de traitement sera nécessaire à Jaulnes et pour le groupement Villuis-Villenauxe-Baby. Hermé sera raccordé sur le TransprEauvinois

Le S2e77 est pleinement engagé dans la démarche du SAGE, en concertation avec les autres acteurs. Il souhaite que le SAGE Bassée Voulzie permette de **GAGNER EN EFFICIENCE** en partageant les mesures et leviers d'actions poursuivies.

